

## TARIFS SPÉCIFIQUES DES CARTES EN DEVISE

Tarifs en vigueur au 01/01/2023

### PRINCIPE

Ces tarifs s'appliquent à une carte internationale de paiement et retrait CIC associée à un compte dans une des devises suivantes :

- CHF (Franc suisse)
- USD (Dollar US)
- GBP (Livre Sterling)
- CAD (Dollar canadien)

Ils complètent le recueil des prix des principaux produits et services CIC.

### TARIF DE L'ABONNEMENT

	CB Mastercard	CB Mastercard Gold	CB Mastercard BusinessCard Executive	CB Mastercard 4S <small>(plus commercialisée depuis le 01/01/2015)</small>
Devises disponibles	CAD CHF GBP USD	CAD CHF GBP USD	USD	CAD CHF GBP USD
Cotisation en dehors d'un Contrat Personnel	55 €/an	136 €/an	142 €/an	72 €/an
Tarif de l'option dans le Contrat Personnel Convention Banque Privée	2,29 €/mois	5,66 €/mois	nc	3 €/mois

### TARIFS DES COMMISSIONS SUR OPERATIONS

#### ☐ OPERATIONS RÉALISÉES AVEC UNE CARTE CHF

- Retrait d'espèces ou paiement en CHF réalisé en Suisse Gratuit
- Retrait d'espèces CHF réalisé en France sur un GAB CIC ou Crédit Mutuel Gratuit
- Toute autre opération effectuée :
  - En CHF en France ou dans un pays différent de la Suisse
  - Ou dans une autre devise (EUR, USD, GBP, YEN, ...) quel que soit le pays (Suisse, France, USA, Royaume-Uni, Canada, Japon, ...)

Paiement par carte	2,90 %*
Retrait dans un distributeur de billets	5 CHF +2,90 %*
Maximum par opération :	13 CHF

#### □ OPERATIONS RÉALISÉES AVEC UNE CARTE USD

- Retrait d'espèces ou paiement en USD réalisé aux Etats-Unis Gratuit
- Retrait d'espèces USD réalisé en France sur un GAB CIC ou Crédit Mutuel Gratuit
- Toute autre opération effectuée:
  - En USD en France ou dans un pays différent des Etats-Unis
  - Ou dans une autre devise (EUR, CHF, GBP, YEN, ...) Quel que soit le pays (Suisse, France, USA, Royaume-Uni, Canada, Japon, ...)

Paiement par carte	2,90 %*
Retrait dans un distributeur de billets	4,5 USD + 2,90 % *
Maximum par opération :	12 USD

#### □ OPERATIONS RÉALISÉES AVEC UNE CARTE GBP

- Retrait d'espèces ou paiement en GBP réalisé au Royaume-Uni Gratuit
- Retrait d'espèces GBP réalisé en France sur un GAB CIC ou Crédit Mutuel Gratuit
- Toute autre opération effectuée:
  - En GBP en France ou dans un pays différent du Royaume-Uni
  - Ou dans une autre devise (EUR, CHF, USD, YEN, ...) Quel que soit le pays (Suisse, France, USA, Royaume-Uni, Canada, Japon, ...)

Paiement par carte	2,90 % *
Retrait dans un distributeur de billets	2,3 GBP + 2,90 %*
Maximum par opération :	6 GBP

#### □ OPERATIONS RÉALISÉES AVEC UNE CARTE CAD

- Retrait d'espèces ou paiement en CAD réalisé au Canada Gratuit
- Retrait d'espèces CAD réalisé en France sur un GAB CIC ou Crédit Mutuel Gratuit
- Toute autre opération effectuée:
  - En CAD en France ou dans un pays différent du Canada
  - Ou dans une autre devise (EUR, USD, GBP, YEN, ...) Quel que soit le pays (Suisse, France, USA, Royaume-Uni, Canada, Japon, ...)

Paiement par carte	2,90 %*
Retrait dans un distributeur de billets	4,5 CAD + 2,90 %*
Maximum par opération :	12 CAD

\* coût par opération

En cas de perte, de vol, d'utilisation frauduleuse de votre carte ou de ses données, ou si votre carte n'est pas restituée lors d'un retrait, faites immédiatement opposition :

- depuis la France : 03 88 39 85 78 (appel non surtaxé, coût selon opérateur)
- depuis l'étranger : 00 33 88 39 85 78 (appel non surtaxé, coût selon opérateur)
- depuis votre Espace client Filbanque\*, dans la rubrique « Cartes » / « Opposition carte ».

En cas de vol de votre carte, nous vous conseillons de déposer plainte auprès des services de police ou de gendarmerie. A l'étranger, contactez les autorités consulaires ou la police pour déclarer le vol.

(\* Dans le cadre de votre service de banque en ligne Filbanque et sous réserve du téléchargement de l'application mobile gratuite CIC ou CIC Banque Privée. La souscription à des services de banque à distance, accessibles via internet, n'inclut pas l'abonnement auprès du fournisseur d'accès à internet.

Autres informations précontractuelles. Conformément à la loi, si la conclusion du contrat a été précédée d'une action de démarchage et/ou si celle-ci a été faite à distance, c'est-à-dire dans le cas où vous ne vous êtes pas rendu en agence, vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours à compter de la conclusion du contrat. Ce droit peut être exercé par l'envoi du bordereau de rétractation spécifique figurant au contrat de souscription à l'adresse qu'il mentionne. Le contrat ne peut commencer à être exécuté qu'à l'expiration du délai de rétractation, sauf si vous en disposez différemment.

En cas d'exercice de la faculté de rétractation, vous ne serez tenu qu'au paiement du prix correspondant à l'utilisation du produit ou service effectivement fourni jusqu'à la date de la rétractation, à l'exclusion de toute pénalité. Le contrat n'a pas de durée minimale, vous pouvez y mettre fin à tout moment par courrier recommandé avec avis de réception adressé à la banque moyennant un préavis de 30 jours. La cotisation sera calculée prorata temporis. Banques contrôlées par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) 4, Place de Budapest CS 92459 75436 PARIS Cedex 09.

La langue utilisée entre les parties durant la relation précontractuelle, dans laquelle le contrat est rédigé et utilisée durant la relation contractuelle choisie en accord avec le client est le français. La loi applicable aux relations précontractuelles et au contrat est la loi française. Les dépôts espèces recueillis par notre établissement, les titres détenus par lui pour votre compte, certaines cautions qu'il vous délivre sont couverts par des mécanismes de garantie gérés par le Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution dans les conditions et selon les modalités définies par les articles L.312-4 et suivants du code monétaire financier et par les textes d'application : pour plus d'informations, vous pouvez consulter le dépliant du Fonds de Garantie et de Résolution disponible en agence et sur le site internet de la banque [www.cic.fr](http://www.cic.fr).

Pour toute demande portant sur la bonne exécution du contrat ou toute réclamation : 09 69 32 06 06 (appel non-surtaxé).

En cas de litige, vous pourrez vous adresser :

-à votre agence, dans un premier temps.

-au service Relation Clientèle dont votre agence peut vous communiquer les coordonnées, dans un deuxième temps.

-pour tout litige relevant de sa compétence, au médiateur du CIC, en tout état de cause, dans les deux mois à compter de l'envoi (le cachet de la poste faisant foi) de la première réclamation écrite, quel que soit le service saisi, que celui-ci ait répondu ou non : via son site internet : [www.lmediateur-cic.fr](http://www.lmediateur-cic.fr) ou gratuitement hors frais d'affranchissement, par courrier : Le Médiateur du CIC – 63 chemin Antoine Pardon 69160 Tassin la Demi-Lune; vous pouvez obtenir auprès de votre agence ou sur [www.cic.fr](http://www.cic.fr) les informations précisant sa mission (charte de la médiation).

---

**CIC** 6 avenue de Provence - 75009 Paris, S.A. au capital de 611 858 064 €, RCS Paris 542 016 381, N° ORIAS : 07.025.723 - **CIC-Ouest** 2 avenue Jean-Claude Bonduelle - BP 84001 - 44040 Nantes Cedex 1, S.A. au capital de 86 998 832 €, RCS Nantes 855 801 072, N° ORIAS : 07.008.480 - **CIC Lyonnaise de Banque** 8 rue de la République - 69001 Lyon, S.A. au capital de 290 568 363 €, RCS Lyon B 954 507 976, N° ORIAS : 07.022.698 - **CIC Nord-Ouest** 33 avenue le Corbusier - 59000 Lille, S.A. au capital de 230 294 872 €, RCS Lille Métropole B 455 502 096, N° ORIAS : 07.008.437 - **CIC Est** 31 rue Jean Wenger-Valentin - 67000 Strasbourg, S.A. au capital de 225 000 000 €, RCS Strasbourg 754 800 712, N° ORIAS : 07.026.287 - **CIC Sud-Ouest** - 20, Quai des Chartrons – 33000 Bordeaux - SA au capital de 258 498 240 € - RCS Bordeaux 456 204 809 - N° ORIAS: 07 027 272.

Banques régies par les articles L.511-1 et suivants du Code monétaire et financier. Pour les opérations effectuées en leur qualité d'intermédiaires en opération d'assurance ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)) - Contrat(s) d'assurance souscrit(s) auprès d'ACM VIE SA, ACM IARD SA et SERENIS ASSURANCE. Entreprises régies par le code des assurances et distribué(s) sous la marque CIC Assurances.